

21 octobre 2020

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège Communal,

Par la présente, je souhaite marquer mon opposition au projet d'implantation d'une éolienne par la société AIR EOLIENNE DE CRONCHAMPS srl, sur l'aire autoroutière E42 de Cronchamps, et ce pour plusieurs raisons :

- Je m'interroge tout d'abord sur la pertinence du projet puisque l'éolienne envisagée défigurerait le paysage à des km à la ronde (hauteur totale de 169 à 182 m sur crête), pour une production électrique annuelle relativement insignifiante.
- Par ailleurs, l'éolienne projetée se trouverait à proximité de plusieurs habitations. A titre d'exemple, elle serait seulement à un peu plus de 600 m de la zone Francopole, où résident plusieurs citoyens, soit moins de 4 x la hauteur de l'édifice. En sachant que l'Allemagne a décidé d'augmenter la distance de sécurité aux maisons à 1000 m, et que la Bavière a fixé cette distance à 10 x la hauteur totale de l'éolienne, j'émet donc de sérieuses inquiétudes en matière de santé publique (bruit, infrasons, champs électromagnétiques, effets stroboscopiques).
- De plus, le village de Ster et ses alentours sont déjà largement impactés par d'autres nuisances, provenant des antennes GSM, de l'autoroute et du circuit de Francorchamps, ce qui renforce encore mes craintes.
- Par ailleurs, la nature qui nous entoure est un véritable bijou. C'est une des zones naturelles les plus préservées de Belgique. Or, de nombreux autres projets éoliens de hauteur gigantesque menacent déjà la beauté des paysages de cette région, parmi lesquels Cronchamps, Bernister, Davистер et Bellevaux. Doit-on donc vraiment accepter de mettre ce joyau en péril une fois de plus ?
- D'autre part, je trouve regrettable qu'aucune étude approfondie ne soit exigée du promoteur, afin de tenir compte de l'impact d'une telle machine sur la faune et la flore, et notamment sur les milans royaux qui peuplent la zone.
- Que dire également des risques pour les automobilistes ? Aucune étude n'est-elle requise afin d'identifier et de quantifier les risques encourus par les nombreux conducteurs qui empruntent régulièrement cette portion d'autoroute (effets stroboscopiques, vibrations, éjection de glace, défaillance technique, etc.).
- De plus, nombreux sont les camionneurs qui stationnent sur l'aire de Cronchamps. Il s'agit en effet de la dernière aire de repos avant l'Allemagne et nombreux sont les chauffeurs qui y passent la nuit avant de reprendre la route. Vouloir implanter une éolienne de telle envergure juste au-dessus de leur tête soulève donc 2 questions : leur bien-être n'a-t-il aucune importance ? Et le risque accru d'accidents de la circulation, en raison de nuits perturbées, n'inquiète-il personne ?
- D'autre part, j'émet également de sérieuses craintes quant à la dévalorisation de la valeur immobilière des habitations et parcelles à bâtir de la région.

- Enfin, je m'inquiète des répercussions de tous ces projets éoliens sur l'attrait touristique de notre région. En effet, nos villes et villages vivent essentiellement du tourisme (commerces, hôtellerie, restauration, sports et loisirs). Si de tels projets venaient à éclore, je crains que l'implantation de ces géants d'acier au cœur de nos campagnes rebute bien des touristes, dont la motivation première à venir dans notre région, est de s'y ressourcer. En pareille situation, l'impact économique serait catastrophique sur l'emploi.

Les énergies renouvelables constituent un nouveau mode de production d'électricité, que je ne rejette pas, mais qui, comme toute autre technologie, doit absolument être pensé dans un cadre de respect du vivant, sans quoi il s'écarte du souci écologique qui a motivé sa mise en œuvre. L'implantation d'éoliennes ne peut donc se faire n'importe où, n'importe comment, au détriment du bien-être de la population, de la faune et de la flore. Ériger des machines aussi gigantesques, sur des crêtes, à proximité des habitats, dans un des poumons de la Belgique défierait donc toute logique.

Au vu de tous ces éléments, je vous demande donc, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège, de veiller au bien-être et à la sécurité de tous, et de préserver l'attrait touristique de notre région, en vous opposant à ce projet.

En espérant pouvoir compter sur votre soutien, je vous prie d'accepter, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Membres du Collège, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom, adresse et signature :